



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n°2080018
dossier lié n° 9300027

Maisons-Alfort, le 4 février 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
GOODSTONE READY, n° intrant 2080018**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 15/01/2008 d'un dossier, déposé par TRADI AGRI, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GOODSTONE READY.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence MISSILE JARDIN, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9300027, est en cours de validité.

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GOODSTONE READY, présentée par TRADI AGRI, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit MISSILE JARDIN.

En application de l'article R.253-17 du code rural, l'Afssa recommande que toute décision d'autorisation de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques soit assortie de l'obligation, pour son détenteur, de lui fournir annuellement les données chiffrées précises sur les quantités de produit mises sur le marché en France et que ces données, qui fourniraient des éléments utiles à toute évaluation ultérieure de ce produit, soient transmises à l'Afssa.

Pascale BRIAND